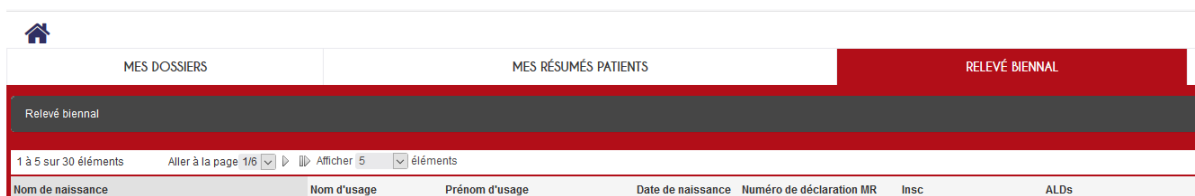


---

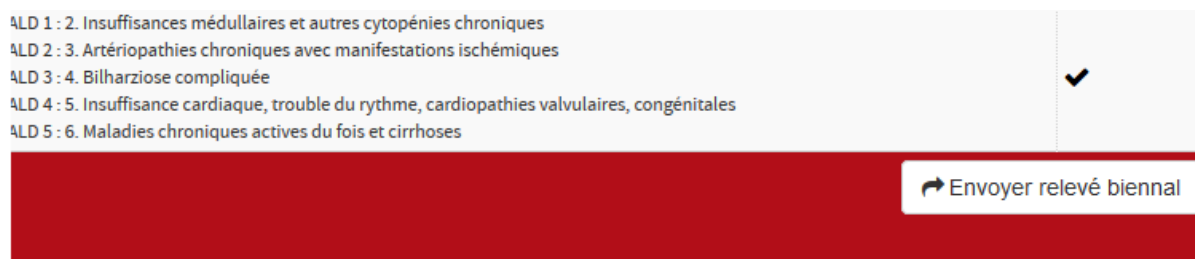
## Note explicative au médecin référent – Mise à jour du relevé biennal ALD



---

1. Se connecter à la plateforme eSanté via l'url [www.esante.lu](http://www.esante.lu), puis ouvrir le service médecin référent.
2. Se placer sur l'onglet Relevé biennal



3. Tout à fait en bas de la page se trouve le bouton permettant d'envoyer toutes les ALD.



4. Vérifier que les ALD renseignées sont toujours d'actualité.
5. Pour modifier une ALD ou pour les compléter, cliquez sur l'icône . Vous vous retrouvez alors sur le dossier du patient et pouvez modifier les ALD.
6. Après vérification, respectivement correction, vous pouvez « Envoyer relevé biennal ».
7. En cliquant ensuite dans le coin supérieur gauche sur l'icône , vous revenez sur le relevé biennal.

En cas de questions supplémentaires, nous vous prions de bien vouloir contacter le helpdesk de l'Agence eSanté sous 27 12 50 18 33.